

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2022
RIUNIONE DI I 24 E 25 NUVEMBRE DI 2022

2EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022
REUNION DES 24 ET 25 NOVEMBRE 2022

2022 / O2/071

**REPONSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF A LA
QUESTION DEPOSEE PAR MADAME CHANTAL PEDINIELLI AU NOM DU
GROUPE UN SOFFIU NOVU**

Objet : Marchés sur des compétences internes

Madame la Conseillère,

Vaste sujet ! Il y a une part d'inquiétude réelle dans votre question et je la partage, il y a une part de difficulté qu'il faut surmonter, et il y a aussi une part de fantasme dans la mesure où l'on entend beaucoup dire que nous ferions trop le choix de prestataires extérieurs notamment dans le domaine routier.

Je tiens donc à dire aujourd'hui, pour tordre le cou à cette rumeur, c'est que la volonté du Président du Conseil exécutif que je suis, du Conseil exécutif de façon générale, et plus généralement de la Collectivité, est de réaliser en régie tout ce que nous sommes capables de faire, et de recourir le moins possible aux prestataires extérieurs, pas seulement pour des raisons budgétaires, mais pour des raisons philosophiques ; la CdC a des compétences et sa vocation est de les exercer pleinement, et les investissements et l'entretien des réseaux routiers, font partie de ce cœur de compétence.

Concernant les travaux d'entretien (maintien en bon état du marquage au sol horizontal, réparation des glissières de sécurité), il s'agit de travaux assurés à titre principal par les services « travaux et logistique » au sein des directions d'exploitation routière Cismonte et Pumonti. A l'occasion de la fusion, nous avons réfléchi, il y a eu des difficultés, il en subsiste certaines, y compris en termes de sous-effectifs dans des catégories A, B et C, mais beaucoup en A et beaucoup en C. Il y a par exemple, vous le savez, et cela explique le déséquilibre de l'investissement entre le Cismonte et

le Pumonti, il y a aujourd'hui, s'il on regarde les années qui viennent de s'écouler, un déséquilibre très important avec un investissement routier qui est plus conséquent dans le Sud que dans le Nord. Ce n'est pas une volonté politique partisane de ma part de favoriser le Sud par rapport au Nord, c'est une logique d'équité qui m'a conduit à choisir que 80% du PEI qui restait à affecter, le soit à Aiacciu et sur le grand Aiacciu pour combler le retard, puisqu'en 2002 et 2015 il n'y avait pas eu un euro du PEI consacré aux infrastructures sur Aiacciu et sur le grand Aiacciu ; il restait 100 millions d'euros qui était à la disposition du Conseil exécutif ; sur cette somme, nous avons mis 80.000.000 d'euros sur Aiacciu et cela a permis d'avoir les opérations qui sont en train de voir le jour, que ce soit sur la Rode ou encore au rond-point de la Gravona.

Donc, en vertu d'une logique d'équité, je ne suis pas satisfait d'un déséquilibre important en investissement entre le Sud et le Nord, la vocation c'est d'investir de façon équitable. Ce déséquilibre est la conséquence de ce que les services de l'investissement dans le Sud sont mieux armés – d'un point de vue des catégories A- que dans le Nord, cela veut dire aussi qu'il faut réfléchir et que les organisations que l'on avait choisies, au moment de la fusion, de garder un service Pumonti et un service Cismonte par exemple dans le domaine de l'investissement, doivent être remises en cause à mon avis- il faut en discuter - ; car l'investissement doit être planifié, pensé, et exécuté au niveau de la Corse tout entière !

Que l'on soit dans une logique qui reste Pumonti et Cismonte pour l'entretien, c'est encore autre chose car il faut une réactivité. Donc vous voyez, nous avons conscience de ces difficultés.

Sur la capacité à faire en régie, c'est une priorité aussi – professionnalisation des corps de métier de l'encadrement intermédiaire, harmonisation des pratiques avec des formations techniques pour mettre les agents au même niveau, poursuite de la mise en œuvre des centres d'exploitations - ; le parc matériel a été largement renouvelé, voire renforcé. Nous avons aussi des difficultés, notamment en matière de ressources humaines, pour les catégories C ; il y a eu par exemple des départs à la retraite, des longues maladies, que l'on essaye de compenser par le recrutement interne ; vous le savez aussi nous avons sorti des postes à de nombreuses reprises, je suis obligé de revenir devant vous encore une fois pour proposer des postes dans le cadre d'une gestion qui n'est pas encore suffisamment prévisionnelle, mais ça va l'être dans quelques mois, nous essayons de répondre à ces difficultés.

Enfin, il y a aussi un problème d'efficacité, il y a des endroits où nous devons monter en efficacité dans la régie ! Cela passe par la motivation des équipes etc. Nous ne pouvons pas par exemple avoir 5 jours de travail si c'est la régie et 3 jours de travail si c'est une entreprise privée, ce n'est pas systématique, mais cela peut arriver ; là aussi il y a un problème de motivation interne et cela passe par l'implication à tous les niveaux de la chaîne de responsabilité.

Ces problèmes sont donc complexes, je rappelle aussi que l'on a passé des accords-cadres qui doivent nous permettre d'avoir précisément un cadre juridique sécurisé, pour intervenir de façon ponctuelle, lorsque la régie ne permet pas de répondre aux besoins. Nous avons des problèmes internes, mais s'il on n'arrive pas à répondre, ce sont les usagers et les territoires qui en souffrent, notamment dans le domaine de l'entretien ; on a donc passé des accords-cadres et je veille à ce que, chaque fois que cela est possible, ce soit fait en régie et que le recours à l'accord-cadre ne soit que l'ultima ratio qui permet de répondre à un besoin et une attente des usagers.

Donc, voilà le cadre politique et administratif qui est fixé, il y a des améliorations à faire, mais je tenais à vous rassurer à travers votre question, à rassurer aussi l'ensemble des fonctionnaires d'abord, et l'ensemble des Corses ensuite pour dire que oui, nous avons vocation à conserver, en régie, tout ce qui est notre cœur de métier, à le faire et à bien le faire.

Je vous remercie.